

Absentéisme : les lignes bougent !

- *Le courtier Verlingue publie la 5^{ème} édition de son baromètre qui concerne l'année 2023.*
- *Le taux d'absentéisme (5,7%) baisse notablement (-9%) par rapport à l'année 2022 dans tous les secteurs et sur tout le territoire national mais reste au-dessus de l'année 2021 et surtout 2019 (+18%).*
- *Alors que le nombre de salariés absents au moins un jour diminue de 22% (38,1% des salariés ont été absents au moins un jour en 2023), la durée moyenne des arrêts s'accroît (20,7 jours vs 17,7 jours en 2022).*
- *A noter qu'un quart des salariés n'a jamais été absent au cours des trois dernières années.*
- *Alors que le coût direct de l'absentéisme représente 3,4% de la masse salariale en 2023, ce dernier devrait augmenter de +10% par an en raison de la nouvelle réglementation portant sur l'acquisition de congés payés durant les arrêts maladies.*

Une proportion de salariés absents plus faible qu'en 2022

La proportion de salariés absents en 2023 est plus faible qu'en 2022 (-9%) mais la fréquence d'arrêts se maintient, elle, au même niveau (et frôle toujours deux arrêts par salarié). La durée moyenne des arrêts a augmenté de +17% (presque 21 jours par arrêt), en lien avec un nombre plus important d'arrêts de courtes durées en 2022 dû au variant Omicron.

La durée moyenne des arrêts inférieurs à 8 jours est plus faible que les années précédentes (3,5 jours en 2023 vs 4,3 jours en 2022). Leur fréquence est cependant en augmentation, et cela quelle que soit la typologie des salariés. Elle est particulièrement marquée chez les jeunes salariés de moins de 25 ans (+12% par rapport à 2021).

La durée moyenne des arrêts de plus de 30 jours est en augmentation. Ces arrêts longs représentent 72 % de la durée totale des arrêts enregistrés en 2023, comparativement à 64% en 2022.

Un salarié sur 4 ne s'est jamais absenté durant les 3 dernières années

Concernant les salariés en Contrat à Durée Indéterminée (CDI), un quart de ceux-ci n'a jamais fait état d'absences au cours des trois dernières années.

Ce sont les cadres et les salariés avec moins d'un an d'ancienneté qui affichent le plus faible taux d'absentéisme. Ainsi, le taux d'absentéisme des salariés de moins de 1 an d'ancienneté est de 2,9% comparativement à 5,9% pour ceux avec plus d'un an d'ancienneté.

L'acquisition des congés payés durant les arrêts maladie-?

La législation récemment adoptée prévoit qu'un salarié en arrêt maladie pour des motifs non professionnels a désormais le droit d'accumuler deux jours ouvrables de congés payés par mois, pouvant atteindre jusqu'à 24 jours par an. Les effets sur l'absentéisme sont encore incertains :

« *Il faudra mesurer si la jurisprudence sur les congés payés aura des effets sur l'absentéisme* » indique ainsi Maître Frank Wismer, avocat associé, fondateur d'AVANTY Avocats.

Cette mesure devrait majorer de 10% le coût direct de l'absentéisme pour les entreprises. Ce dernier représentant déjà en 2023 3,4% de la masse salariale (soit 378 € par salarié absent).

« *Dans un contexte économique complexe et face à un marché de l'emploi toujours plus tendu, la maîtrise de l'absentéisme demeure un défi majeur pour les employeurs. Depuis 2018, nous étudions une large base de données regroupant plus de 400 000 salariés afin de mesurer et définir les actions de prévention adaptées aux diverses réalités rencontrées en entreprise* » partage Jean-Marc Esvant, Directeur Général Adjoint de Verlingue. « *Ce baromètre offre ainsi une analyse de l'absentéisme et de ses composantes, permettant à chacun d'identifier les tendances propres à chaque secteur.* »

A propos de Verlingue

Courtier en assurances spécialisé dans la protection des entreprises, Verlingue est une filiale du Groupe Adelaïde. Engagé aux côtés des entrepreneurs, Verlingue se donne pour ambition de faire du management des risques et de la protection des collaborateurs un véritable levier de création de valeur et de performance pour ses clients. Implanté en France, en Portugal, en Suisse, au Royaume-Uni, en Italie, et présent via des partenaires dans plus de 100 pays, Verlingue accompagne ses clients, dans la durée et à chaque instant, pour mieux comprendre et anticiper les nouveaux risques afin de concevoir des solutions simples et performantes pour protéger leurs activités (Risques de l'entreprise) et leurs collaborateurs (Protection sociale complémentaire et retraite).

1 500 collaborateurs dont 550 à l'international

2 350 M€ de primes négociées pour le compte de ses clients

5 pays d'implantation en Europe

[LinkedIn](#) / www.verlingue.fr

Contact Presse

Agence Epoka – Lucie Fortin – lfortin@epoka.fr – 06 19 68 70 18